

**France/Europe**

# Guide des aides à l'export pour les PME

Diagnostic, **conseil**, prospection,  
**recrutement**, implantation,  
**contrat export**, financement  
et tous les programmes européens  
dédiés aux PME

EN PARTENARIAT AVEC :



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS DEPUIS 150 ANS



SYLVIE, JEAN-CHRISTOPHE, SÉBASTIEN ET SOPHIE TRAVAILLENT CHEZ THIMONNIER, UNE PME FAMILIALE DE 61 SALARIÉS PRÈS DE LYON QUI PRODUIT DES MACHINES POUR CONDITIONNER TOUTES SORTES DE LIQUIDES. GRÂCE À LEUR SENS DE L'INNOVATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT PERFORMANT DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE À L'INTERNATIONAL, ILS RÉALISENT AUJOURD'HUI 86% DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORT.

**1 ENTREPRISE SUR 3 QUI EXPORTE**  
EST ACCOMPAGNÉE PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RETROUVEZ TOUTE NOTRE EXPERTISE SUR [IMPORTEXPORT-SOLUTIONS.FR](http://IMPORTEXPORT-SOLUTIONS.FR)

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



## ÉDITEUR Sedec SA

11 rue de Milan - 75009 Paris - France  
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00  
www.lemoci.com  
Directeur de la publication  
Vincent Lalu

## RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)  
Grand reporter : François Pargny (23)  
Ont collaboré à ce numéro : Venice Affre, Kattalin Landaburu  
Maquette : Delphine Miot, rédactrice graphiste (37)  
Pour joindre votre correspondant par téléphone, composez le +33 (0)1 53 80 74 suivi des deux derniers chiffres du poste.

## PUBLICITÉ

Directeur Commercial : Philippe Chebance (10)  
Directeur de Clientèle Internationale : Christophe Bonami (01)  
Directrice de Clientèle Internationale : Pauline Conjard (07)  
Antenne régionale sud : Karine Rosset (+33 (0)491 28 60 26)  
Assistante commerciale et responsable technique : Cindy Renaud (14)  
Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

## MOCI EVENEMENTS

Chef de projet pôle Événement : Benoît de Montmarin (+33 (0)1 49 70 12 73)

## GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe : Delphine Chêne  
Directrice de la diffusion et du Web : Michèle Marcaillou  
Directrice du marketing : Victoria Irizar  
Directeur de la fabrication : Robin Loison  
Webmaster : Pierre Lalu  
Comptabilité, gestion : Évelyne Montecot (08), Valérie Perrin  
Conception graphique : amarena

## Impression

Imprimerie de Champagne  
Rue de l'Étoile de Langres  
ZI Les Franchises - 52200 Langres  
Commission paritaire.  
Publication n° 0916 T 81051  
ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution  
L'adresse électronique des collaborateurs permanents est : prenom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction Magazine bimensuel.  
Photo de couverture : Topor - Fotolia.com

Abonnement 1 an (24 numéros + Lettre confidentielle + accès web limité)  
285,88 euros TTC.

## La Vie du Rail ou Le Moci

Service abonnements  
11 rue de Milan  
75440 Paris cedex 09  
Tél. : 01 49 70 12 20

Tarif étranger : nous consulter

## GUIDE DES AIDES À L'EXPORT POUR LES PME

### I/ LES AIDES EN FRANCE

#### TROIS REPÈRES POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS PUBLICS

P. 4

#### 1 - DIAGNOSTIC, CONSEIL, ORIENTATION EN FRANCE

P. 8

#### 2 - LES RÉGIONS : AIDES ET CONTACTS

P. 14

#### 3 - LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

P. 28

- Le guichet « Bpifrance export » s'installe
- Trois questions à **Alain Renck** directeur international de Bpifrance export
- Le prêt export
- Témoignage d'entreprise

#### 4 - LES AIDES À LA PROSPECTION

P. 32

- Le soutien aux opérations collectives de prospection : Label Fance
- Trois questions à **Henri Baissas**, directeur général adjoint d'Ubifrance
- L'assurance prospection (AP)

#### 5 - LES SOUTIENS AUX CONTRATS EXPORT

P. 38

- L'assurance-crédit
- La garantie des cautions et des préfinancements (risque exportateur)

#### 6 - LES AIDES À L'IMPLANTATION À L'ÉTRANGER

P. 42

- Les solutions d'accueil et d'accompagnement à l'étranger
- Les aides financières à l'investissement

#### 7 - LES AIDES AU RECRUTEMENT DE CADRES EXPORT

P. 48

- Le volontariat international en entreprise (V.I.E)
- Le V.I.E Pro

### II/ LES AIDES DE L'UNION EUROPÉENNE

#### AIDES EUROPÉENNES AUX PME, MODE D'EMPLOI

P. 50

#### 1 - LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

P. 52

#### 2 - POLITIQUE RÉGIONALE : LES FONDS STRUCTURELS FINANCENT AUSSI LES ENTREPRISES

P. 59

#### 3 - POLITIQUE EXTÉRIEURE : 5 PROGRAMMES À SUIVRE VIA LES APPELS D'OFFRES

P. 60

#### 4 - INSTRUMENTS FINANCIERS : FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT

P. 62

- BEI, InnovFin, FEI, COSME/Horizon 2020, JEREMIE

#### 5 - PRATIQUE : LES ORGANISMES QUI PEUVENT VOUS AIDER

P. 65

- Réseaux publics et cabinets privés

1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

# Aides en France

## Trois repères pour comprendre l'évolution

Rattachement du Commerce extérieur au ministère des Affaires étrangères et du développement international, poursuite des réformes du « millefeuille » des aides dans un contexte de restrictions budgétaires, montée en puissance de Bpifrance et des régions : telles sont les principales évolutions qui affectent les politiques d'aides à l'export pour 2014 et 2015. Voici quelques repères indispensables.

### 1/ Le cadre politique : la nouvelle diplomatie économique

À l'occasion du remaniement ministériel du 2 avril, le portefeuille du Commerce extérieur, qui relevait jusqu'à présent du ministère de l'Économie et des finances, a été rattaché au ministère des Affaires étrangères (avec la Promotion du tourisme et les Français de l'étranger). Ce dernier s'est vu adjoindre le « développement international » dans son intitulé pour devenir ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI).

Politiquement, ce fut une victoire pour Laurent Fabius, qui, depuis son arrivée au MAE en 2012, a instauré une nouvelle diplomatie économique dans son ministère pour contribuer au redressement économique du pays parfois en concurrence avec le ministère du Commerce extérieur. Le ministre

plaidait en effet pour une stratégie globale d'internationalisation, incluant l'expansion internationale des entreprises françaises tout autant que l'attractivité du pays, estimant que par l'étendue du réseau diplomatique français, son ministère devait en être le chef de file. Il a eu gain de cause, même si, tout autant dans la définition des grandes orientations de la politique de commerce extérieur que dans la gestion d'un certain nombre de dispositifs opérationnels, il doit travailler en coopération avec les ministres des Finances et des comptes publics, Michel Sapin, et de l'Économie et du redressement productif, Arnaud Montebourg (voir encadré « La dentelle des décrets d'attribution »).

### En quoi consiste, concrètement, cette nouvelle diplomatie économique ?

C'est, selon les dires du ministre

Laurent Fabius, mettre le réseau diplomatique au service du redressement économique, avec une double préoccupation : promouvoir l'offre française à l'étranger et, inversement, promouvoir auprès des investisseurs étrangers l'attractivité du territoire français.

### Quelles conséquences concrètes sur l'organisation des services en France et à l'étranger ?

#### • En France

Le secrétariat du Commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, confié à Fleur Pellerin, a été rattaché au MAEDI.

Au plan des outils administratifs, le MAEDI s'est doté, dès le 1<sup>er</sup> mars 2013, d'une Direction des entreprises et de l'économie internationale (DEEI), dirigée par Jacques Maire, un ancien diplomate passé par le secteur privé. Elle compte aujourd'hui 170 personnes et se veut au service des entreprises.

La DEEI est, selon l'organigramme diffusé par le MAEDI, dotée de trois départements : une mission du Soutien aux entreprises ; une mission du Soutien aux secteurs stratégiques (énergies, défense, filières industrielles et économie numérique) ; une sous-direction des Affaires économiques interna-

#### REPÈRE

##### PME, ETI : définitions

PME et ETI sont les cibles des dispositifs publics d'aides à l'export. Sont considérées comme des ETI (entreprises de taille intermédiaire) les entreprises qui ont entre 250 et 4 999 salariés et dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros. Les PME sont dans la catégorie en dessous : moins de 250 salariés et chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros.

# des dispositifs publics

tionales (analyse économique ; commerce et régulation économique internationale ; institutions économiques internationales). C'est également la DEEI qui coordonne l'action des ambassadeurs en Région, des diplomates nommés par le ministre et chargés de se mettre au service des Régions qui le demandent. Une dizaine de régions bénéficiaient, mi-2014, de ce dispositif.

Le quai d'Orsay et les ministères de Bercy, de même que leurs administrations centrales respectives sont censés travailler en coordination (voir « Repère » ci-après et « 1 Diagnostic, conseil, orientation »). Depuis le remaniement ministériel, les Forum d'affaires bilatéraux organisés avec le concours de Medef International à

l'occasion de visites de délégations officielles étrangères se tiennent au MAEDI.

## • À l'étranger

Les ambassadeurs ont vu leur rôle de chef de file et de coordinateur de l'action économique extérieure de la France renforcé. Déjà, à partir du printemps 2013, ils avaient été invités à créer des Conseil stratégiques et à élaborer des Plans d'action annuels.

Parallèlement, le ministre a maintenu un dispositif de représentants spéciaux pour les pays ou les zones à gros enjeux. Il s'agit de : Martine Aubry (Chine), Jean-Pierre Chevènement (Russie), Philippe Faure (Mexique), Paul Hermelin (Inde), Jean-Pierre Raffarin (Algérie), Louis Schweitzer (Japon), Pierre Sellal (Émirats Arabes Unis),

et Philippe Varin (Asean).

Pour rappel, la France compte 163 ambassades et 16 représentations permanentes auprès d'organisations internationales.

## 2/ Les orientations générale : continuité, réformes

Selon les premiers discours officiels, notamment de Fleur Pellerin, secrétaires d'État en charge du Commerce extérieur, le changement de cadre politique intervenu en avril 2014 n'a pas entraîné une remise en cause des grands axes de la politique et des réformes engagés sous le gouvernement Ayrault, dans le cadre du Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi de 2012.

L'objectif premier reste d'augmen-

### REPÈRE

#### Quai d'Orsay/Bercy : la dentelle des décrets d'attribution

C'est un aspect à ne pas perdre de vue, compte tenu de la rivalité qui a opposé le Quai d'Orsay et Bercy sur l'attribution du portefeuille du Commerce extérieur, car il peut influencer sur certaines orientations. Les décrets d'attribution respectifs du MAEDI, Laurent Fabius, du ministre de l'Économie et du redressement productif, Arnaud Montebourg, et de celui des Finances et des comptes publics Michel Sapin, s'ils confirment le leadership du Quai d'Orsay sur le Commerce extérieur, font dans la dentelle pour la répartition des domaines de compétences de chacun.

Ainsi, si le MAEDI est chargé de « définir et mettre en œuvre la politique du développement international » et de coordonner « l'action des services » qui y concourent, il doit le faire « en liaison avec le ministre de l'Économie, du redressement productif et du numérique et les autres ministres intéressés » pour ce qui concerne « les négociations commerciales internationales ».

Même chose pour la tutelle de la Direction générale du Trésor (DG Trésor) et de son réseau international : le MAEDI a une autorité conjointe, avec le ministre de l'Économie, « sur les services économiques à l'étranger » mais il n'a pas cette autorité sur la DG Trésor elle-même : le MAEDI en « dispose », mais ce sont les ministres de Bercy qui, conjointement, « ont autorité » sur elle, même s'ils doivent s'assurer de son accord pour toute modification de l'organisation de cette administration. Le MAEDI n'est ainsi qu'« associé à la politique de financement des exportations », Bercy gardant la haute main sur les instruments financiers (assurances, projections et garanties Coface, financements Bpifrance).

C. G.

\* Textes de référence : Décret n° 2014-400 du 16 avril 2014 ; Décret n° 2014-404 du 16 avril 2014 ; Décret n° 2014-403 du 16 avril 2014.

ter le nombre d'entreprises qui exportent dans la durée – 120 000 actuellement – pour contribuer au redressement économique et à l'emploi et endiguer un déficit commercial hors énergie évalué à 13,5 milliards d'euros en 2013.

**Côté priorités géographiques** et sectorielles, les quatre « familles de produits » qui avaient été portées par son prédécesseur et qui visaient à faciliter une structuration de l'offre française à l'international ont été réaffirmées : « mieux se nourrir », « mieux se soigner », « mieux communiquer, « mieux vivre en ville ». Deux ont été ajoutées par Fleur Pellerin : l'expertise française en matière de tourisme et les industries créatives (audiovisuel, vidéo, etc.).

**Côté actions opérationnelles**, la priorité reste l'internationalisation des entreprises françaises, particulièrement les PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire). Le recentrage des actions soutenues par l'État sur des accompagnements d'entreprises plus sélectifs, ciblés et dans la durée, a été réaffirmé : en témoigne la poursuite du plan « 1 000 ETI », un plan d'action visant à proposer un accompagnement sur mesure et dans la durée à 1 000 PME de croissance et entreprises de taille intermédiaire d'ici trois ans, via le dispositif « Bpifrance export », qui associe les financeurs de Bpifrance, les conseillers d'Ubifrance et les développeurs de Coface (voir plus bas).

**Côté réformes**, pour simplifier et améliorer leur visibilité auprès des entreprises, les rapprochements entre opérateurs sont poursuivis :

- **Fusion entre Ubifrance et l'Afii** (Agence française pour les investissements internationaux), attendue pour fin 2014 ou début 2015 ; rapprochement d'Ubifrance avec Sopexa et Adepta.
- **Poursuite des coopérations et rapprochements des opérateurs d'État avec les autres partenaires**, en premier lieu le réseau

## Côté réformes, les rapprochements en opérateurs sont poursuivis

CCI France des chambres de commerce et d'industrie (CCI), mais aussi les Régions.

Ce sont notamment les priorités de Muriel Pénicaud, la nouvelle directrice générale d'Ubifrance et de l'Afii, nommée le 23 mai dernier en conseil des ministres.

### BON À SAVOIR

#### Les autres réformes à venir

- création d'une « bannière » commune à tous les organismes publics ;
- création de la deuxième version du site Internet France International, regroupant toutes les procédures d'aides et proposant de nouvelles fonctionnalités aux entreprises françaises. Une première version a été mise en ligne en décembre 2013 ([www.france-international.fr](http://www.france-international.fr)).

Ces mesures, ainsi que la fusion entre Ubifrance et l'Afii, font partie du train de réformes adopté par le Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (Cimap) le 17 juillet 2013.

### 3/ Acteurs : la montée en puissance des Régions et de Bpifrance export

L'an dernier, en introduction de l'édition 2013 du présent guide, nous signalions l'installation, dans le paysage du dispositif français d'aide à l'export, des Régions et de la nouvelle banque publique Bpifrance. Un an après, ces deux nouveaux acteurs, l'un politique, l'autre financier, confirment leur intégration au cœur des dispositifs.

• **Les Régions, chefs de files** des politiques de développement économique sur leur territoire depuis 2012, – avec leur volet internatio-

nal –, sont pratiquement toutes en ordre de marche : formalisation de leur stratégie, qui tient compte le plus souvent des priorités nationales, – via l'adoption de Plans régionaux d'internationalisation des entreprises (PRIE) –, mise en place de leurs nouvelles organisations opérationnelles. Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont souvent le point d'entrée des dispositifs de soutiens à l'export pour les entreprises, mais généralement, les acteurs régionaux ont mis en place des coordinations avec les autres opérateurs via des « plateformes » communes sur l'international. Dans de nombreux cas, ont été créés des numéros verts uniques pour l'information et des sites Internet unifiés d'information sur les soutiens à l'export (voir « 2 Les régions, Aides et contacts »).

• **Quand à Bpifrance**, dont les directions régionales associent les élus des Régions, son dispositif export, lancé en mai 2013, a consisté à simplifier la gamme des soutiens financiers de l'État et à regrouper les opérateurs Ubifrance et Coface (direction des garanties publiques/ DGP) dans ses directions régionales pour favoriser une démarche intégrée auprès des entreprises.

Il semble commencer à porter ses fruits sur le terrain : elle a triplé le montant des prêts export en un an (à fin mai 2014, 117 millions d'euros cumulés) et convaincu quelque 489 entreprises de s'engager dans une stratégie de développement international à long terme avec un chargé d'affaire international (CAI) d'Ubifrance (voir « 3 Le financement du développement international » et les autres chapitres.)

*Christine Gilguy*

# Away on Business by Accor



C'est si simple  
de vous faire voyager...

## Un programme tout-en-un pour les Petites et Moyennes Entreprises

**-10%**

Economisez jusqu'à 10 %  
sur les nuitées de  
votre entreprise



Optimisez les déplacements de  
vos voyageurs d'affaires grâce  
à l'application iPad gratuite.



Economisez dès maintenant en inscrivant votre entreprise sur [www.accor-awayonbusiness.com](http://www.accor-awayonbusiness.com)

SOFITEL  
LUXURY HOTELS

PULLMAN

M  
GALLERY

GRAND MERCURE

NOVOTEL

Suite NOVOTEL



Mercure

adagio

ibis

ibis  
STYLES

ibis  
budget

hotel IFT